



Service Public d'Assainissement Non Collectif  
ARC SUD BRETAGNE  
Allée Raymond Le Duigou  
56190 MUZILLAC  
Tel : 02.99.91.40.90  
Email : environnement@arcsudbretagne.fr

**SPANC - ARC SUD BRETAGNE  
FIXATION DES TARIFS 2019**

Conformément aux articles 22 et 23 du règlement du Service Public d'Assainissement Non Collectif chaque contrôle est soumis au paiement d'une redevance.

Redevances applicables suivant la délibération n° 135-2018:

<b>Types de prestations</b>	<b>Tarifs 2019 HT</b>	<b>Tarifs 2019 TTC</b>
Contrôle de conception & implantation	<b>65 €</b>	<b>71,50 €</b>
Contrôle de bonne exécution des travaux	<b>120 €</b>	<b>132 €</b>
Contrôle diagnostic lié à une vente immobilière	<b>110 €</b>	<b>121 €</b>
Redevance annuelle de service	<b>23,45 €</b>	<b>25,80 €</b>
Contrevisite suite à un contrôle non conforme	<b>35 €</b>	<b>38,50 €</b>
Déplacement infructueux suite à une prise de rendez-vous	<b>25 €</b>	<b>27,50 €</b>
Opération de réhabilitation(Frais de dossier)	<b>250 €</b>	<b>275 €</b>

Taux de TVA : 10 %

**La redevance annuelle est prélevée sur la facture d'eau.**

**Les autres redevances sont recouvrées par le Centre d'encaissement des finances publiques TSA 50808 35908 RENNES Cedex 9.**

**L'avis de somme à payer vous sera transmis par cet organisme dans un prochain courrier.**